



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

musées

Question écrite n° 61629

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite connaître de Mme la ministre de la culture et de la communication le montant des dotations et subventions versées par son ministère à l'ensemble des musées des Alpes-Maritimes pour l'année 2000. Il souhaite connaître pour la même période, et pour les établissements recevant une aide de l'Etat, le nombre d'entrées payantes et gratuites enregistrées.

Texte de la réponse

Les sommes versées en 2000 par le ministère chargé de la culture aux musées situés dans le département des Alpes-Maritimes ont été les suivantes : 1. Musées nationaux (en francs)

VILLE	MUSÉE	Fonc- tionnement	ENTRETIEN	Inves- tissement AP
Biot	Musée national Fernand-Léger	1 278 750	200 000	50 000
Nice	Musée national du Message biblique de Marc-Chagall	1 406 644	280 000	7 500 000
Vallauris	Musée national Picasso La Guerre et la Paix	109 000	100 000	0

A ces crédits, il convient d'ajouter les enveloppes suivantes : rémunérations et vacations : 8 103 024 francs (charges patronales comprises) ; restauration des collections : 50 000 francs (musée Marc-Chagall), 200 000 francs (musée Fernand-Léger). 2. Musées classés et contrôlés Une somme de 1 060 000 francs a été répartie entre les musées suivants, notamment au titre des expositions : (En francs.)

VILLE	MUSÉE	MONTANT
Antibes	Musée Picasso	80 000
	Musée archéologique	30 000
Cannes	Musée de la Mer	10 000
Grasse	Musée international de la Parfumerie	140 000
	Musées	60 000

Menton	Musée des Beaux-Arts	80 000
Nice	Musée des Arts asiatiques	190 000
	Musées d'Art moderne et d'Art contemporain, Matisse, des Beaux-Arts, du Palais Lascaris	350 000
Vallauris	Musée Magnelli	20 000
Vence	Château de Villeneuve	100 000

Les musées de Grasse ont en outre bénéficié d'une subvention de 157 000 francs destinée à la restauration de leurs collections. Subvention d'investissement Le musée international de la Parfumerie de Grasse a également bénéficié d'une subvention d'investissement de 287 125 francs pour la réalisation d'une étude architecturale. En ce qui concerne la fréquentation, le nombre d'entrées payantes et gratuites enregistrées (y compris au titre des expositions temporaires) pour les principaux musées situés dans le département des Alpes-Maritimes sont les suivantes en 1999 (certaines données de fréquentation n'étant pas disponibles pour 2000, les collectivités territoriales n'ayant pas d'obligation de fournir de telles statistiques) :

VILLE	MUSÉE	MONTANT
Antibes	Musée Picasso	159 000
Biot	Musée national Fernand-Léger	26 000
Cannes	Musée de la Castre	21 000
	Musée de la Mer	66 000
Nice	Musée d'Art et d'Histoire	4 000
	Musée Jules-Chéret	34 000
	Musée archéologique de Cimiez	22 000
	Palais Lascaris	36 000
	Musée national du Message biblique de Marc-Chagall	169 000
	Musée Matisse	160 000
	Musée d'Art moderne et d'Art contemporain	103 000
Vallauris	Musée national Picasso La Guerre et la Paix	33 000

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61629

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3040

Réponse publiée le : 24 décembre 2001, page 7418